

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT A LA QUESTION ÉCRITE DE MADAME BRIGITTE FAVRE, DEPUTÉE UDC, INTITULÉE « POLITIQUE CANTONALE ET REFLEXION DANS LES CHIFFRES EN MATIERE DE CONTROLES POLICIERS : APRES LES PAROLES ET AUTRES DIRECTIVES, LE DERNIER MOT EST TOUJOURS UN CHIFFRE » (N° 3088)

La question écrite fait manifestement suite à une question orale posée lors de la session du Parlement du 5 septembre 2018, suite au contrôle d'alcoolémie positif d'un agriculteur, le dimanche 12 août 2018 dans le secteur de Muriaux, sur le chemin du retour du Marché-concours.

De manière générale, le Gouvernement s'interroge sur le but poursuivi par une telle question car elle semble traduire le fait qu'au motif que cela pourrait éventuellement ternir l'image extra-cantonale de la fête du Marché-concours, on ne devrait plus faire subir de contrôles d'alcoolémie lors de tels événements.

Même si l'alcoolémie au volant ne sera jamais un objectif prioritaire de la police cantonale lors des prochains Marché-concours, le Gouvernement estime que c'est à juste titre que les agents de la Police cantonale effectuent des contrôles spontanés d'alcoolémie lorsqu'ils ont des doutes sur la capacité de conduire de certains automobilistes, ceci dans le but premier de prévenir des drames humains.

Par ailleurs et toujours en préambule, il convient de rappeler que la police cantonale a pour mission principale de prévenir et de réprimer les atteintes à la sécurité publique et à l'ordre public (art. 8 let. b de la Loi sur la police cantonale). Pour atteindre ce but, elle doit notamment mener des actions de prévention, d'information et de répression (art. 8 let. e). Lors de manifestations importantes (Marché-concours, Saint-Martin, matchs du HC Ajoie, Braderie de Porrentruy, Festival du Chant-du-Gros, événements politiques ou sportifs particuliers, etc.), le commandement de la police cantonale effectue une appréciation des risques d'atteinte à la sécurité et à l'ordre public et engage, si nécessaire, des effectifs supplémentaires à ceux engagés ordinairement pour assurer le socle de base de sécurité.

Pour le Marché-concours, et compte tenu du nombre de visiteurs notamment, un effectif supplémentaire a été engagé en moyenne ces cinq dernières années sur le secteur de la fête :

- journée du samedi : + 6,4 EPT (équivalent plein temps)
- journée du dimanche : + 15,2 EPT.

Les missions spécifiques attribuées par ordre écrit aux agentes et agents de la police cantonale consistaient à :

- assurer les interventions de secours sur le secteur de la fête;
- assurer la bonne fluidité du trafic ;
- amender les contrevenants mal stationnés et déplacer les véhicules gênant la circulation ;
- assurer l'ouverture du poste de police de Saignelégier durant le week-end ;
- assurer la protection des VIP.

Pour le week-end de la Saint-Martin et du Revira de la Saint-Martin, aucun effectif supplémentaire n'a été engagé ces cinq dernières années par la police cantonale. En sus des missions habituelles de police-secours, de police de proximité et de police de la circulation, les patrouilles assurant le socle sécuritaire de base ont reçu les missions de marquer une présence accrue et préventive dans le secteur de Chevenez et d'organiser des patrouilles pédestres et motorisées dans le secteur de Chevenez.

Pour la Foire du Jura, aucun effectif supplémentaire n'a été engagé ces cinq dernières années par la police cantonale et aucune mission spécifique n'a été attribuée aux patrouilles en rapport avec cette manifestation.

Les chiffres ci-après démontrent que la police cantonale procède avec retenue à des contrôles de circulation routière durant le Marché-concours, la Saint-Martin et la Foire du Jura, qu'elle n'effectue pas de chasse aux automobilistes en infraction et qu'elle ne péjore pas, par ses actions de sécurité routière, l'image auprès du public des manifestations importantes se déroulant sur territoire jurassien.

Marché-concours (Chiffres pour le district des Franches-Montagnes pour les journées du vendredi, samedi et dimanche).

	2014	2015	2016	2017	2018
Contrôles de circulation	3	2	5	1	3
Contrôles de vitesse	0	0	0	0	0
Contrôles d'alcoolémie	2	0	1	1	2
Infractions dénoncées ¹	1	0	13	0	13
Effectifs engagés le samedi	5	6	7	7	7
Effectifs engagés le dimanche	13	18	15	15	15

¹ principalement non-respect des règles de parcage

Saint-Martin (Chiffres pour l'Ajoie pour les journées du vendredi, samedi, dimanche et lundi du week-end de la Saint-Martin et pour les journées du samedi et dimanche du week-end du Revira de la Saint-Martin).

	2014	2015	2016	2017	2018
Contrôles de circulation	12	4	3	7	5
Contrôles de vitesse ¹	2	1	0	4	0
Contrôles d'alcoolémie	5	1	1	3	4
Infractions dénoncées ²	52	6	2	230	3
Effectifs engagés	Patrouilles d'intervention standard (2 agent-e-s)	Patrouilles d'intervention standard (2 agent-e-s)	Patrouille d'intervention standard (2 agent-e-s)	Patrouille d'intervention standard (2 agent-e-s)	Patrouille d'intervention standard (2 agent-e-s)

¹ les contrôles de vitesse sont effectués par une patrouille spécifique active sur l'ensemble du territoire cantonal

² principalement dépassements des limitations de vitesse

Foire du Jura (Chiffres pour la Vallée de Delémont pour toute la durée de la Foire du Jura).

	2014	2015	2016	2017	2018
Contrôles de circulation	6	12	14	14	15
Contrôles de vitesse ¹	1	1	2	1	2
Contrôles d'alcoolémie	3	4	8	4	4
Infractions dénoncées ²	16	23	57	5	31
Effectifs engagés	Patrouille d'intervention standard (2 agent-e-s)	Patrouille d'intervention standard (2 agent-e-s)	Patrouille d'intervention standard (2 agent-e-s)	Patrouille d'intervention standard (2 agent-e-s)	Patrouille d'intervention standard (2 agent-e-s)

¹ les contrôles de vitesse sont effectués par une patrouille spécifique active sur l'ensemble du territoire cantonal

² principalement dépassements des limitations de vitesse

En conclusion et contrairement à l'idée sous-jacente de la question écrite, la Police cantonale jurassienne n'agit pas différemment suivant les manifestations ni suivant la localisation de celles-ci. Elle œuvre simplement pour remplir le mandat de base et les missions qui lui sont confiées et pour prévenir tout risque.

Delémont, le 11 décembre 2018

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE
LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA
Certifié conforme



la Chancelière
Gladys Winkler Docourt